

Chronique d'Emmanuel Morucci - 09/12/09



Parler d'identité nationale n'est pas une chose aisée car la notion, qui évolue en fonction des temps, se nourrit des nombreux concepts qui la composent. Le thème ne peut, non plus, être abordé sans introduire aujourd'hui deux dimensions qui participent à sa structure : l'Union européenne d'une part et la région voire même la commune d'autre part. Mais en parler nécessite aussi d'être à l'aise dans sa peau, sa tête et dans la relation à son pays. Exprimer son identité nationale c'est être capable de dire avec fierté « je suis français », « je suis américain », marocain, irlandais, quel que soit le territoire sur lequel on se trouve. L'identité nationale est étroitement liée au sentiment d'appartenance. Elle se reçoit et se construit, individuellement et collectivement, et se mêle à d'autres réalités : la nationalité d'abord, les citoyennetés nationale et européenne ensuite. La définition de l'identité prend sa source et se construit peu à peu au fil des socialisations première et secondaire. Outil nécessaire, la socialisation permet de se mettre au clair avec le socle de valeurs sur lequel le peuple, dans son ensemble et sa gouvernance, peut s'appuyer.

Mais d'autres notions souvent floues doivent être interpellées comme, par exemple, celle, peu usitée, de patrie, et son sens contemporain, qu'il convient d'approfondir pour tenter de cerner ce qu'est l'identité nationale ou, mais c'est une autre chose : l'entité française.

Le sujet est si complexe que le risque est de le réduire, par méconnaissance, facilité ou légèreté intellectuelle, à la question de l'immigration. Celle-ci a toujours existé et participe à la définition des cultures communes et donc des identités d'appartenances.

Le sentiment d'appartenance, à une dimension territoriale, constitue donc bien l'essence de l'identité. Mais cela ne vient pas tout seul car le sentiment d'appartenance se construit à partir d'une reconnaissance de l'entité culturelle, sociale, politique.

L'identité nationale se construit en fonction des identités multiples que chacun d'entre nous revendique et qui constituent la personnalité singulière des individus et de ce groupe capable de vivre ensemble et que l'on appelle selon les cas : peuple ou Etat. Culture professionnelle ou locale, rurale, urbaine, catégorie sociale d'appartenance, styles de vie, opinion politique, spiritualité et religions sont autant d'éléments constitutifs de l'identité nationale. On ne peut compartimenter. Toutes sont liées et, en interactions permanentes, forment un tout. Nous sommes, les uns et les autres, possesseurs de plusieurs identités. Chacune est liée à notre habitus et à la socialisation qui est la nôtre. Ainsi, l'identité nationale est culturelle, c'est-à-dire construite. Elle repose sur

des choix sociétaux qui déterminent les formes de citoyennetés. L'identité nationale ne peut se construire que par les réalités sociales, les choix des formes de gouvernances et de définition de la norme juridique.

Dans la construction européenne et dans le cadre du processus de décentralisation, il est important de se poser la question de la nation et des identités qui s'y rattachent. Les visions sont diverses. Mais partout, elle répond à un double mouvement : d'une part l'appartenance à la nation, l'adhésion à ses valeurs et projets est première. D'autre part l'état ou le gouvernement installe les éléments qui permettent l'expression de l'identité comme moyen de reconnaissance commune et du vivre ensemble. Le nouveau ciment est pour chacune la citoyenneté européenne.

Emmanuel Morucci